
Programme de Formation

E-learning - Les principes de l'autodétermination

Faire ses propres choix, décider de sa vie, être acteur de son parcours : c'est tout le sens de l'autodétermination.

Pourtant, pour les personnes en situation de handicap, ce droit fondamental se heurte encore à de nombreux obstacles.

Ce module vous donne les repères essentiels pour définir ce concept, mesurer ses enjeux, mais aussi déconstruire les idées reçues et mettre en œuvre les pratiques concrètes qui la favorisent au quotidien.

Organisation

Durée : 20 minutes

Mode d'organisation : E-learning

Contenu pédagogique



Public visé

Tout public



Objectifs pédagogiques

À l'issue de ce module, vous serez en capacité de :

- Définir ce qu'est l'autodétermination
- Expliquer les enjeux de l'autodétermination pour les personnes en situation de handicap
- Identifier les facteurs qui influencent l'autodétermination et ses composantes clés
- Distinguer les idées reçues des réalités



Description

Chapitre 1 : L'autodétermination, de quoi parle-t-on ?

- La définition de l'autodétermination
- Ses conséquences sur l'individu
- Les enjeux sociétaux de l'autodétermination

Chapitre 2 : Comprendre et soutenir l'autodétermination :

- Une représentation de la notion d'autodétermination avec le modèle de Wehmeyer
- Les 4 composantes clés de l'autodétermination
- Les bonnes pratiques pour soutenir l'autodétermination



Prérequis

Aucun



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap : Tutoriel de la plateforme (visite guidée), vidéo d'accueil sous-titrée, module sonorisé avec voix-off.

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr

Accompagnement pédagogique et technique (Formation Ouverte A Distance) :

- Une **assistance pédagogique et technique** est assurée tout au long du parcours par l'équipe **APF Formation**.
- Les **coordonnées de l'assistance technique** seront transmises aux participants au moment de l'envoi des liens de connexion / au démarrage.
- Des **relances automatiques** seront envoyées pendant la période d'ouverture du e-learning, afin de favoriser l'engagement et l'achèvement du parcours.



Modalités pédagogiques

- **Module e-learning interactif**, sur la plateforme e-learning (LMS) d'APF Formation - Les liens de connexion seront communiqués aux participants avant le démarrage.
- **Alternance de contenus pédagogiques, d'activités interactives et de quiz avec feedback** (Questionnaires à Choix Unique et à Choix Multiples, mises en situation concrètes).
- **Navigation libre** au sein du module pendant la période d'ouverture (assuétude mesurée grâce aux relevés de connexion de la plateforme).



Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel, vous devrez :

- Être équipé d'un ordinateur, d'une bonne **connexion Internet** et bénéficier d'un **espace calme** pour suivre la formation.
- Privilégier l'**utilisation d'un PC ou d'une tablette** - le smartphone étant moins adapté pour réaliser les activités interactives (quiz et infographies cliquables).
- **Maîtriser les fonctionnalités informatiques de base** : utiliser un navigateur Web, ouvrir un PDF, compléter un formulaire en ligne. Avant le démarrage, vous serez invités à répondre à **un court questionnaire sur vos pratiques numériques**, pour que nous puissions vous accompagner au mieux dans la prise en main de la plateforme e-learning.



Modalités d'évaluation et de suivi

Avant la formation : questionnaire de positionnement (auto-évaluation). Pendant la formation : quiz intermédiaires permettant de mesurer la progression.

À l'issue de la formation : quiz final et questionnaire d'évaluation de l'atteinte des objectifs et de la satisfaction.

À distance (à froid) : questionnaire envoyé environ 1,5 mois après la formation afin d'évaluer la mise en pratique des acquis de la formation et les acquis en situation de travail.

Le suivi de la formation est assuré via la plateforme LMS permettant de tracer les connexions, les temps de consultation, la progression pédagogique et les résultats aux évaluations.